



## **Solution alternative à la reconstruction d'un nouveau barrage à Saint Genest Malifaux**

### **Comparatif économique**

**Ce document a pour objectif de faire la comparaison économique entre les deux solutions visant à alimenter et sécuriser l'alimentation en eau potable des communes actuellement desservies par le Syndicat des Eaux de la Semène et le Syndicat des barrages.**

#### **1. Proposition du Syndicat des barrages : construction d'un nouveau barrage en lieu et place de l'actuel barrage des Plats.**

Coût des travaux annoncé par le Syndicat des barrages :  
**6,2 M €**

Financés par :

⇒ Etat	744 000 €
⇒ Agence de l'Eau	1 860 000 €
⇒ Conseil général 42	250 000 €
⇒ Conseil général 43	353 000 €
⇒ Syndicat des barrages	2 993 000 € par un emprunt.

Ce barrage serait utilisé par le Syndicat des eaux de la Semène pour :

- ⇒ satisfaire la moitié des besoins annuels du SES (500 000 / 1 000 000 m<sup>3</sup>)
- ⇒ le volume complémentaire sera capté dans la conduite du Lignon.

Ce barrage serait utilisé par le Syndicat des barrages pour :

- ⇒ satisfaire les besoins temporaires du Syndicat (500 000 m<sup>3</sup> tous les 3 ans).
- ⇒ la ressource principale étant le barrage de l'Echpre (2 500 000 m<sup>3</sup> par an).

#### **2. Solution alternative**

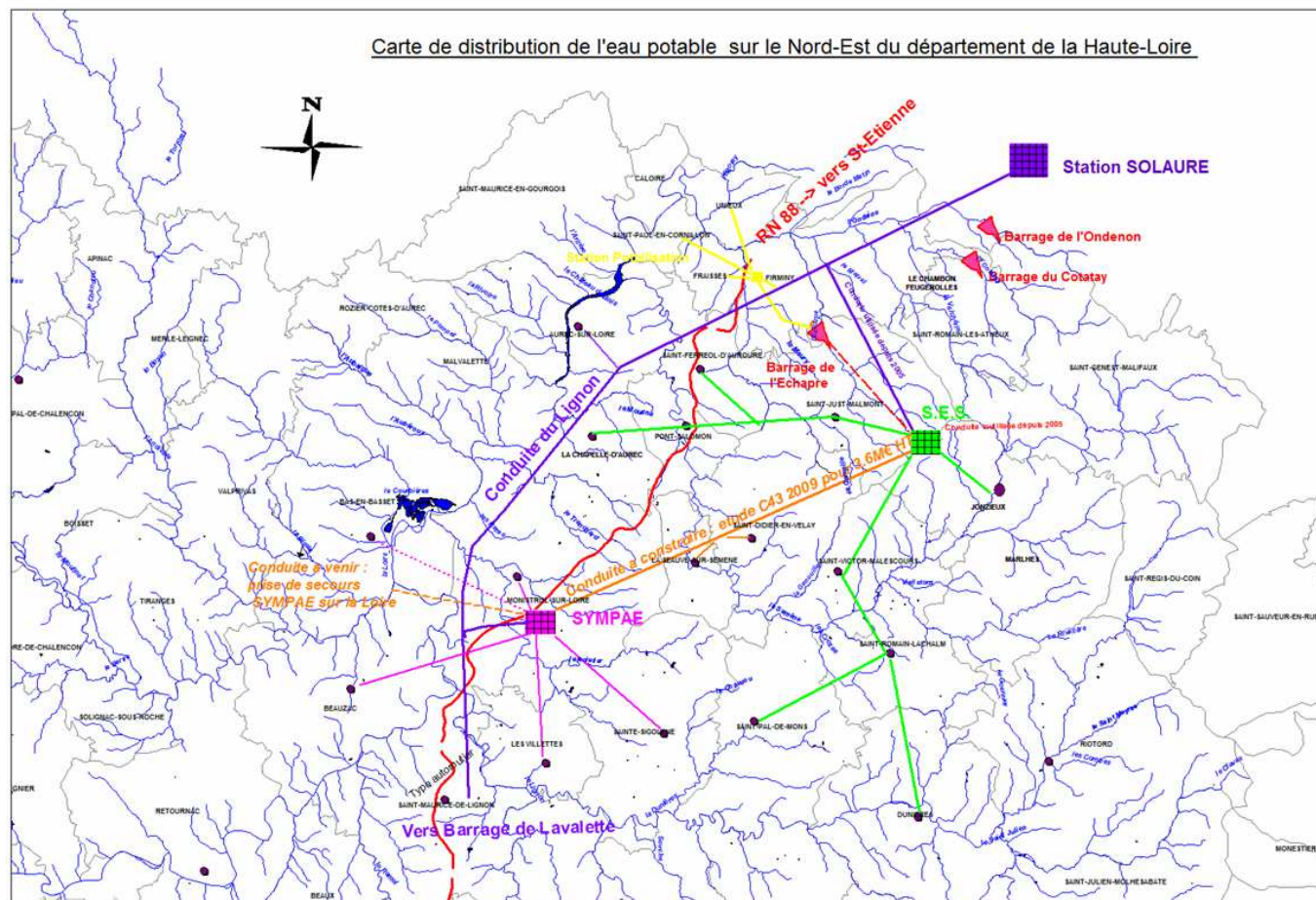
Nous proposons de construire une conduite de 17 km reliant l'usine de potabilisation du SYMPAE (Monistrol sur Loire) et celle du SES (St Just-Malmont).

Cette solution proposée dans le cadre du Collectif Loire Amont Vivante (CLAV) est soutenue, entre autres, par le Club de Pêche Sportive Forez-Velay (CPSFV).

Coût des travaux chiffré par le cabinet SOGREAH en juin 2009 pour le Conseil général de la Haute-Loire :  
**3,7 M €**

Voir ci après la proposition d'interconnexion.

## Une solution alternative : l'interconnexion



Cet investissement permet de :

- ⇒ Utiliser les importantes capacités de prélèvement de la conduite du Lignon. L'autorisation de prélèvement est de 2,1 m<sup>3</sup>/s. Aujourd'hui cette capacité est utilisée à moins de 30%.
- ⇒ Rentabiliser l'usine du SYMPAE (utilisée aujourd'hui à 30 % de sa capacité 3 200 sur 14 000 m<sup>3</sup>/jour) en service depuis 2010 qui représente un investissement de 6M €.
- ⇒ Disposer d'une ressource complémentaire par un pompage de secours dans le fleuve Loire (travaux programmés en 2012).
- ⇒ Permettre aux communes de St Didier en Velay et La Séauve sur Semène de disposer d'une deuxième alimentation face au captage au fil de l'eau dans la Semène. (280 000 m<sup>3</sup>/an).
- ⇒ Eviter le coût des travaux de modernisation de l'usine du SES (travaux estimés au prix de 3, 2 M € à 4 M € par le SES°).

En ce qui concerne les communes desservies par le Syndicat des barrages elles continueront de disposer :

- ⇒ Du barrage de l'Echapre comme ressource principale.
- ⇒ D'un branchement sur la conduite du Lignon contractualisé avec le Ville de St Etienne permettant de faire face à la faiblesse passagère de l'Echapre (500 000 m<sup>3</sup> tous les 3 ans) ainsi qu'à des travaux plus importants comme une vidange du barrage de l'Echapre. Coût de 0,03 € par m<sup>3</sup> pour les abonnés des 4 communes.

**LA SOLUTION PROPOSEE PAR LE COLLECTIF LOIRE AMONT VIVANTE EST ECONOMIQUEMENT MOINS COUTEUSE ET ECOLOGIQUEMENT MEILLEURE.**